

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux-mil-vingt-quatre, le 17 juin à 19h00
le Conseil Municipal de la Commune de CREMIEU
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de madame
Isabelle FLORES, maire,

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 23
Date de convocation du Conseil Municipal : le 12 juin 2024

PRÉSENTS : Mme FLORES, M. BALEH, M. BALEH, Mme BERCHOUX, M. BOIS, M. CASTOR,
Mme DECHERF, Mme DESMURS-COLLOMB, Mme DUTHEIL, Mme FAVRE, M.
FRANCOIS, M. GENEVOIS, M. GEOFFRAY, M. GRECIET, Mme HERNANDEZ, Mme
JEANSONNE CASTANEDA, Mme MULARD, M. RIOU, M. ROCHE, M. SNYERS,
Mme VINCON,

EXCUSES AVEC POUVOIRS : Mme ABELIN GENEVOIS à M. GENEVOIS, M. MOYNE-
BRESSAND à Mme DESMURS-COLLOMB,

M. CASTOR Florian a été élu secrétaire.

D2024_037

DÉTERMINATION DE L'INDEMNITÉ DE MADAME LA MAIRE

Vu l'article L2123-23 du code général des collectivités territoriales,

Madame la maire explique au conseil municipal que les dispositions de l'article L.2123-23 du code général des collectivités territoriales permet au maire de percevoir une indemnité de fonction à hauteur de 51,6 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique. Ce taux correspond à l'indemnité maximale.

Madame la maire explique qu'elle souhaite réduire cette indemnité à 29,7 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DÉCIDE** d'attribuer une indemnité de fonction à madame la maire correspondant à 29,7 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique et conformément au tableau des indemnités joint à la présente délibération.

Ainsi délibéré les jour, mois et an ci-dessus
Pour extrait conforme
La maire,



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux-mil-vingt-quatre, le 17 juin à 19h00
le Conseil Municipal de la Commune de CREMIEU
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de madame
Isabelle FLORES, maire,

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 23

Date de convocation du Conseil Municipal : le 12 juin 2024

PRÉSENTS : Mme FLORES, M. BALEH, M. BALEH, Mme BERCHOUX, M. CASTOR, Mme
DECHERF, Mme DESMURS-COLLOMB, Mme DUTHEIL, Mme FAVRE, M.
FRANCOIS, M. GENEVOIS, M. GEOFFRAY, M. GRECIET, Mme HERNANDEZ, Mme
JEANSONNE CASTANEDA, Mme MULARD, M. RIOU, M. ROCHE, M. SNYERS,
Mme VINCON,

EXCUSES AVEC POUVOIRS : Mme ABELIN GENEVOIS à M. GENEVOIS, M. BOIS à Mme
FLORES, M. MOYNE-BRESSAND à Mme DESMURS-
COLLOMB,

M. CASTOR Florian a été élu secrétaire.

D2024_038

DÉTERMINATION DE L'INDEMNITÉ DE MADAME LA 1ERE ADJOINTE AU MAIRE

Vu l'article L2123-20 et suivants du code général des collectivités territoriales,

Conformément aux dispositions des articles L.2123-20 et suivants du code général des
collectivités territoriales, madame la maire propose d'attribuer une indemnité de fonction à
madame la 1^{ère} adjointe à hauteur de 28,6 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la
fonction publique.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DÉCIDE** d'attribuer une indemnité de fonction à madame la 1^{ère} adjointe correspondant à
28,6 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique et
conformément au tableau des indemnités joint à la présente délibération.

Ainsi délibéré les jour, mois et an ci-dessus
Pour extrait conforme
La maire,



EXTRAIT DU REGISTRE**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux-mil-vingt-quatre, le 17 juin à 19h00
le Conseil Municipal de la Commune de CREMIEU
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de madame
Isabelle FLORES, maire,

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 23
Date de convocation du Conseil Municipal : le 12 juin 2024

PRÉSENTS : Mme FLORES, M. BALEH, M. BALEH, Mme BERCHOUX, M. CASTOR, Mme
DECHERF, Mme DESMURS-COLLOMB, Mme DUTHEIL, Mme FAVRE, M.
FRANCOIS, M. GENEVOIS, M. GEOFFRAY, M. GRECIET, Mme HERNANDEZ, Mme
JEANSONNE CASTANEDA, Mme MULARD, M. RIOU, M. ROCHE, M. SNYERS,
Mme VINCON,

EXCUSES AVEC POUVOIRS : Mme ABELIN GENEVOIS à M. GENEVOIS, M. BOIS à Mme
FLORES, M. MOYNE-BRESSAND à Mme DESMURS-
COLLOMB,

M. CASTOR Florian a été élu secrétaire.

D2024_039

**DÉTERMINATION DE L'INDEMNITÉ DES ADJOINTS ET CONSEILLERS MUNICIPAUX
DELEGUES**

Vu les articles L2123-20 et suivants du code général des collectivités territoriales,

Conformément aux dispositions des articles L.2123-20 et suivants du code général des
collectivités territoriales, madame la maire propose d'attribuer des indemnités de fonctions aux
adjoints et conseillers municipaux délégués selon le barème suivant :

- 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème}, 6^{ème} adjoints et conseillers municipaux délégués : 7,42 % de l'indice
brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et après vote :

- **DÉCIDE** d'attribuer les indemnités de fonction aux adjoints et conseillers municipaux
délégués selon le barème suivant :
 - 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème}, 6^{ème} adjoints et conseillers municipaux délégués : 7,42 % de
l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique.

Ainsi délibéré les jour, mois et an ci-dessus
Pour extrait conforme
La maire,



Tableau récapitulatif des indemnités allouées aux membres du conseil municipal de la commune de Crémieu - Annexe Délibérations D2024-037 à D2024-039

Fonction	Taux	Majoration	Montant définitif (brut)
Maire	29,7 % de l'indice terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique	15,00 %	1 403,95 €
1ère adjointe	28,6 % de l'indice terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique	15,00 %	1 351,95 €
Adjointes suivantes et conseillers municipaux délégués	7,42 % de l'indice terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique	15,00 %	350,75 €

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux-mil-vingt-quatre, le 17 juin à 19h00
le Conseil Municipal de la Commune de CREMIEU
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de madame
Isabelle FLORES, maire,

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 23
Date de convocation du Conseil Municipal : le 12 juin 2024

PRÉSENTS : Mme FLORES, M. BALEH, M. BALEH, Mme BERCHOUX, M. CASTOR, Mme
DECHERF, Mme DESMURS-COLLOMB, Mme DUTHEIL, Mme FAVRE, M.
FRANCOIS, M. GENEVOIS, M. GEOFFRAY, M. GRECIET, Mme HERNANDEZ, Mme
JEANSONNE CASTANEDA, Mme MULARD, M. RIOU, M. ROCHE, M. SNYERS,
Mme VINCON,

EXCUSES AVEC POUVOIRS : Mme ABELIN GENEVOIS à M. GENEVOIS, M. BOIS à Mme
FLORES, M. MOYNE-BRESSAND à Mme DESMURS-
COLLOMB,

M. CASTOR Florian a été élu secrétaire.

D2024_040

MAJORATION DES INDEMNITÉS DE FONCTION

Vu l'article L 2123-22 du code général des collectivités territoriales ;

Madame la maire explique qu'en tant que commune ancien chef-lieu de canton, les indemnités de
fonction du maire, des adjoints et des conseillers municipaux délégués peuvent être majorés de
15 %, selon les dispositions de l'article L. 2123-22 du CGCT.

Madame la maire propose au conseil municipal d'approuver la majoration de 15 % pour les
indemnités de maire, d'adjoints et de conseillers municipaux délégués.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et après vote :

Pour : 18
Abstention : 1
Contre : 4

- **DÉCIDE** d'attribuer 15 % de majoration en tant qu'ancien chef-lieu de canton pour les
indemnités de maire, d'adjoints et de conseillers municipaux délégués et conformément au
tableau des indemnités joint à la présente délibération.

Ainsi délibéré les jour, mois et an ci-dessus
Pour extrait conforme
La maire,



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux-mil-vingt-quatre, le 17 juin à 19h00
le Conseil Municipal de la Commune de CREMIEU
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de madame
Isabelle FLORES, maire,

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 23
Date de convocation du Conseil Municipal : le 12 juin 2024

PRÉSENTS : Mme FLORES, M. BALEH, M. BALEH, Mme BERCHOUX, M. CASTOR, Mme
DECHERF, Mme DESMURS-COLLOMB, Mme DUTHEIL, Mme FAVRE, M.
FRANCOIS, M. GENEVOIS, M. GEOFFRAY, M. GRECIET, Mme HERNANDEZ, Mme
JEANSONNE CASTANEDA, Mme MULARD, M. RIOU, M. ROCHE, M. SNYERS,
Mme VINCON,

EXCUSES AVEC POUVOIRS : Mme ABELIN GENEVOIS à M. GENEVOIS, M. BOIS à Mme
FLORES, M. MOYNE-BRESSAND à Mme DESMURS-
COLLOMB,

M. CASTOR Florian a été élu secrétaire.

D2024_042

CRÉATION ET COMPOSITION DE LA COMMISSION MUNICIPALE « URBANISME / TRAVAUX »

Vu l'article L2121-22 du code général des collectivités territoriales,

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-22 du CGCT, madame la maire propose au
conseil municipal la création de la commission municipale « Urbanisme / Travaux ».

Membres :

- Pascal ROCHE
- Coline VINCON
- Elisabeth FAVRE
- Patrick BALEH
- Azucena HERNANDEZ
- Virginie DESMURS-COLLOMB

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DÉCIDE** la création de la commission municipale « Urbanisme / Travaux »
- **APPROUVE** la composition de cette commission par les membres inscrits dans la présente
délibération

Ainsi délibéré les jour, mois et an ci-dessus

Pour extrait conforme

La maire,



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux-mil-vingt-quatre, le 17 juin à 19h00
le Conseil Municipal de la Commune de CREMIEU
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de madame
Isabelle FLORES, maire,

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 23
Date de convocation du Conseil Municipal : le 12 juin 2024

PRÉSENTS : Mme FLORES, M. BALEH, M. BALEH, Mme BERCHOUX, M. CASTOR, Mme
DECHERF, Mme DESMURS-COLLOMB, Mme DUTHEIL, Mme FAVRE, M.
FRANCOIS, M. GENEVOIS, M. GEOFFRAY, M. GRECIET, Mme HERNANDEZ, Mme
JEANSONNE CASTANEDA, Mme MULARD, M. RIOU, M. ROCHE, M. SNYERS,
Mme VINCON,

EXCUSES AVEC POUVOIRS : Mme ABELIN GENEVOIS à M. GENEVOIS, M. BOIS à Mme
FLORES, M. MOYNE-BRESSAND à Mme DESMURS-
COLLOMB,

M. CASTOR Florian a été élu secrétaire.

D2024_043

CRÉATION ET COMPOSITION DE LA COMMISSION MUNICIPALE « MOBILITE ACTIVE »

Vu l'article L2121-22 du code général des collectivités territoriales,

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-22 du CGCT, madame la maire propose au
conseil municipal la création de la commission municipale « Mobilité active ».

Membres :

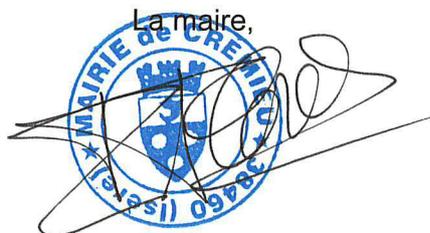
- Kevin RIOU
- Christophe GENEVOIS
- Pascal ROCHE
- Coline VINCON
- Florian CASTOR
- Azucena HERNANDEZ

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DÉCIDE** la création de la commission municipale « Mobilité active »
- **APPROUVE** la composition de cette commission par les membres inscrits dans la présente
délibération

Ainsi délibéré les jour, mois et an ci-dessus
Pour extrait conforme

La maire,



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux-mil-vingt-quatre, le 17 juin à 19h00
le Conseil Municipal de la Commune de CREMIEU
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de madame
Isabelle FLORES, maire,

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 23
Date de convocation du Conseil Municipal : le 12 juin 2024

PRÉSENTS : Mme FLORES, M. BALEH, M. BALEH, Mme BERCHOUX, M. CASTOR, Mme
DECHERF, Mme DESMURS-COLLOMB, Mme DUTHEIL, Mme FAVRE, M.
FRANCOIS, M. GENEVOIS, M. GEOFFRAY, M. GRECIET, Mme HERNANDEZ, Mme
JEANSONNE CASTANEDA, Mme MULARD, M. RIOU, M. ROCHE, M. SNYERS,
Mme VINCON,

EXCUSES AVEC POUVOIRS : Mme ABELIN GENEVOIS à M. GENEVOIS, M. BOIS à Mme
FLORES, M. MOYNE-BRESSAND à Mme DESMURS-
COLLOMB,

M. CASTOR Florian a été élu secrétaire.

D2024_044

CRÉATION ET COMPOSITION DE LA COMMISSION MUNICIPALE « CADRE DE VIE / ENVIRONNEMENT »

Vu l'article L2121-22 du code général des collectivités territoriales,

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-22 du CGCT, madame la maire propose au
conseil municipal la création de la commission municipale « Cadre de vie / Environnement ».

Membres :

- Pascal ROCHE
- Coline VINCON
- Elisabeth FAVRE
- Christophe GENEVOIS
- Gaëlle MULARD
- Laurianne BERCHOUX
- Florian CASTOR
- Azucena HERNANDEZ

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DÉCIDE** la création de la commission municipale « Cadre de vie / Environnement »
- **APPROUVE** la composition de cette commission par les membres inscrits dans la présente
délibération

Ainsi délibéré les jour, mois et an ci-dessus
Pour extrait conforme

La maire,



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux-mil-vingt-quatre, le 17 juin à 19h00
le Conseil Municipal de la Commune de CREMIEU
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de madame
Isabelle FLORES, maire,

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 23
Date de convocation du Conseil Municipal : le 12 juin 2024

PRÉSENTS : Mme FLORES, M. BALEH, M. BALEH, Mme BERCHOUX, M. CASTOR, Mme
DECHERF, Mme DESMURS-COLLOMB, Mme DUTHEIL, Mme FAVRE, M.
FRANCOIS, M. GENEVOIS, M. GEOFFRAY, M. GRECIET, Mme HERNANDEZ, Mme
JEANSONNE CASTANEDA, Mme MULARD, M. RIOU, M. ROCHE, M. SNYERS,
Mme VINCON,

EXCUSES AVEC POUVOIRS : Mme ABELIN GENEVOIS à M. GENEVOIS, M. BOIS à Mme
FLORES, M. MOYNE-BRESSAND à Mme DESMURS-
COLLOMB,

M. CASTOR Florian a été élu secrétaire.

D2024_045

CRÉATION ET COMPOSITION DE LA COMMISSION MUNICIPALE « CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS / CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES »

Vu l'article L2121-22 du code général des collectivités territoriales,

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-22 du CGCT, madame la maire propose au
conseil municipal la création de la commission municipale « Conseil municipal des enfants /
Conseil municipal des jeunes ».

Membres :

- Kariman ABELIN GENEVOIS
- Laurianne BERCHOUX
- Joris BALEH
- Philippe FRANCOIS
- Julie-Isabelle JEANSONNE CASTANEDA
- Sébastien GEOFFRAY
- Virginie DESMURS-COLLOMB

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DÉCIDE** la création de la commission municipale « Conseil municipal des enfants / Conseil
municipal des jeunes »
- **APPROUVE** la composition de cette commission par les membres inscrits dans la présente
délibération

Ainsi délibéré les jour, mois et an ci-dessus
Pour extrait conforme

La maire



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux-mil-vingt-quatre, le 17 juin à 19h00
le Conseil Municipal de la Commune de CREMIEU
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de madame
Isabelle FLORES, maire,

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 23
Date de convocation du Conseil Municipal : le 12 juin 2024

PRÉSENTS : Mme FLORES, M. BALEH, M. BALEH, Mme BERCHOUX, M. CASTOR, Mme
DECHERF, Mme DESMURS-COLLOMB, Mme DUTHEIL, Mme FAVRE, M.
FRANCOIS, M. GENEVOIS, M. GEOFFRAY, M. GRECIET, Mme HERNANDEZ, Mme
JEANSONNE CASTANEDA, Mme MULARD, M. RIOU, M. ROCHE, M. SNYERS,
Mme VINCON,

EXCUSES AVEC POUVOIRS : Mme ABELIN GENEVOIS à M. GENEVOIS, M. BOIS à Mme
FLORES, M. MOYNE-BRESSAND à Mme DESMURS-
COLLOMB,

M. CASTOR Florian a été élu secrétaire.

D2024_046

CRÉATION ET COMPOSITION DE LA COMMISSION MUNICIPALE « AFFAIRES SCOLAIRES »

Vu l'article L2121-22 du code général des collectivités territoriales,

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-22 du CGCT, madame la maire propose au
conseil municipal la création de la commission municipale « Affaires scolaires ».

Membres :

- Christophe GENEVOIS
- Philippe FRANCOIS
- Kariman ABELIN GENEVOIS
- Kevin RIOU
- Julie-Isabelle JEANSONNE CASTANEDA
- Laurianne BERCHOUX
- Azucena HERNANDEZ
- Sébastien GEOFFRAY

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DÉCIDE** la création de la commission municipale « Affaires scolaires »
- **APPROUVE** la composition de cette commission par les membres inscrits dans la présente
délibération

Ainsi délibéré les jour, mois et an ci-dessus

Pour extrait conforme

La maire



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux-mil-vingt-quatre, le 17 juin à 19h00
le Conseil Municipal de la Commune de CREMIEU
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de madame
Isabelle FLORES, maire,

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 23
Date de convocation du Conseil Municipal : le 12 juin 2024

PRÉSENTS : Mme FLORES, M. BALEH, M. BALEH, Mme BERCHOUX, M. CASTOR, Mme
DECHERF, Mme DESMURS-COLLOMB, Mme DUTHEIL, Mme FAVRE, M.
FRANCOIS, M. GENEVOIS, M. GEOFFRAY, M. GRECIET, Mme HERNANDEZ, Mme
JEANSONNE CASTANEDA, Mme MULARD, M. RIOU, M. ROCHE, M. SNYERS,
Mme VINCON,

EXCUSES AVEC POUVOIRS : Mme ABELIN GENEVOIS à M. GENEVOIS, M. BOIS à Mme
FLORES, M. MOYNE-BRESSAND à Mme DESMURS-
COLLOMB,

M. CASTOR Florian a été élu secrétaire.

D2024_047

CRÉATION ET COMPOSITION DE LA COMMISSION MUNICIPALE « FINANCES »

Vu l'article L2121-22 du code général des collectivités territoriales,

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-22 du CGCT, madame la maire propose au
conseil municipal la création de la commission municipale « Finances ».

Membres :

- Gaëlle MULARD
- Claire DUTHEIL
- Philippe GRECIET
- Elisabeth FAVRE
- Florian CASTOR
- Azucena HERNANDEZ

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DÉCIDE** la création de la commission municipale « Finances »
- **APPROUVE** la composition de cette commission par les membres inscrits dans la présente
délibération

Ainsi délibéré les jour, mois et an ci-dessus

Pour extrait conforme

La maire,



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux-mil-vingt-quatre, le 17 juin à 19h00
le Conseil Municipal de la Commune de CREMIEU
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de madame
Isabelle FLORES, maire,

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 23
Date de convocation du Conseil Municipal : le 12 juin 2024

PRÉSENTS : Mme FLORES, M. BALEH, M. BALEH, Mme BERCHOUX, M. CASTOR, Mme
DECHERF, Mme DESMURS-COLLOMB, Mme DUTHEIL, Mme FAVRE, M.
FRANCOIS, M. GENEVOIS, M. GEOFFRAY, M. GRECIET, Mme HERNANDEZ, Mme
JEANSONNE CASTANEDA, Mme MULARD, M. RIOU, M. ROCHE, M. SNYERS,
Mme VINCON,

EXCUSES AVEC POUVOIRS : Mme ABELIN GENEVOIS à M. GENEVOIS, M. BOIS à Mme
FLORES, M. MOYNE-BRESSAND à Mme DESMURS-
COLLOMB,

M. CASTOR Florian a été élu secrétaire.

D2024_048

CRÉATION ET COMPOSITION DE LA COMMISSION MUNICIPALE « PATRIMOINE »

Vu l'article L2121-22 du code général des collectivités territoriales,

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-22 du CGCT, madame la maire propose au
conseil municipal la création de la commission municipale « Patrimoine ».

Membres :

- Alain SNYERS
- Philippe FRANCOIS
- Coline VINCON
- Kariman ABELIN GENEVOIS
- Alain MOYNE-BRESSAND
- Virginie DESMURS-COLLOMB

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DÉCIDE** la création de la commission municipale « Patrimoine »
- **APPROUVE** la composition de cette commission par les membres inscrits dans la présente
délibération

Ainsi délibéré les jour, mois et an ci-dessus
Pour extrait conforme

La maire,



EXTRAIT DU REGISTRE**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux-mil-vingt-quatre, le 17 juin à 19h00
le Conseil Municipal de la Commune de CREMIEU
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de madame
Isabelle FLORES, maire,

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 23

Date de convocation du Conseil Municipal : le 12 juin 2024

PRÉSENTS : Mme FLORES, M. BALEH, M. BALEH, Mme BERCHOUX, M. CASTOR, Mme
DECHERF, Mme DESMURS-COLLOMB, Mme DUTHEIL, Mme FAVRE, M.
FRANCOIS, M. GENEVOIS, M. GEOFFRAY, M. GRECIET, Mme HERNANDEZ, Mme
JEANSONNE CASTANEDA, Mme MULARD, M. RIOU, M. ROCHE, M. SNYERS,
Mme VINCON,

EXCUSES AVEC POUVOIRS : Mme ABELIN GENEVOIS à M. GENEVOIS, M. BOIS à Mme
FLORES, M. MOYNE-BRESSAND à Mme DESMURS-
COLLOMB,

M. CASTOR Florian a été élu secrétaire.

D2024_049

**CRÉATION ET COMPOSITION DE LA COMMISSION MUNICIPALE « CULTURE /
EVENEMENTIEL / ANIMATION »**

Vu l'article L2121-22 du code général des collectivités territoriales,

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-22 du CGCT, madame la maire propose au
conseil municipal la création de la commission municipale « Culture / Evènementiel / Animation ».

Membres :

- Alain SNYERS
- Philippe GRECIET
- Julie-Isabelle JEANSONNE CASTANEDA
- Danièle DECHERF
- Patrick BALEH
- Sébastien GEOFFRAY
- Azucena HERNANDEZ

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DÉCIDE** la création de la commission municipale « Culture / Evènementiel / Animation »
- **APPROUVE** la composition de cette commission par les membres inscrits dans la présente
délibération

Ainsi délibéré les jour, mois et an ci-dessus
Pour extrait conforme

La maire



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux-mil-vingt-quatre, le 17 juin à 19h00
le Conseil Municipal de la Commune de CREMIEU
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de madame
Isabelle FLORES, maire,

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 23
Date de convocation du Conseil Municipal : le 12 juin 2024

PRÉSENTS : Mme FLORES, M. BALEH, M. BALEH, Mme BERCHOUX, M. CASTOR, Mme
DECHERF, Mme DESMURS-COLLOMB, Mme DUTHEIL, Mme FAVRE, M.
FRANCOIS, M. GENEVOIS, M. GEOFFRAY, M. GRECIET, Mme HERNANDEZ, Mme
JEANSONNE CASTANEDA, Mme MULARD, M. RIOU, M. ROCHE, M. SNYERS,
Mme VINCON,

EXCUSES AVEC POUVOIRS : Mme ABELIN GENEVOIS à M. GENEVOIS, M. BOIS à Mme
FLORES, M. MOYNE-BRESSAND à Mme DESMURS-
COLLOMB,

M. CASTOR Florian a été élu secrétaire.

D2024_050

CRÉATION ET COMPOSITION DE LA COMMISSION MUNICIPALE « VIE ASSOCIATIVE / SPORT »

Vu l'article L2121-22 du code général des collectivités territoriales,

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-22 du CGCT, madame la maire propose au
conseil municipal la création de la commission municipale « Vie associative / Sport ».

Membres :

- Patrick BALEH
- Julie-Isabelle JEANSONNE CASTANEDA
- Danièle DECHERF
- Christophe GENEVOIS
- Sébastien GEOFFRAY
- Azucena HERNANDEZ

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DÉCIDE** la création de la commission municipale « Vie associative / Sport »
- **APPROUVE** la composition de cette commission par les membres inscrits dans la présente
délibération

Ainsi délibéré les jour, mois et an ci-dessus

Pour extrait conforme

La maire,



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux-mil-vingt-quatre, le 17 juin à 19h00
le Conseil Municipal de la Commune de CREMIEU
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de madame
Isabelle FLORES, maire,

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 23

Date de convocation du Conseil Municipal : le 12 juin 2024

PRÉSENTS : Mme FLORES, M. BALEH, M. BALEH, Mme BERCHOUX, M. CASTOR, Mme
DECHERF, Mme DESMURS-COLLOMB, Mme DUTHEIL, Mme FAVRE, M.
FRANCOIS, M. GENEVOIS, M. GEOFFRAY, M. GRECIET, Mme HERNANDEZ, Mme
JEANSONNE CASTANEDA, Mme MULARD, M. RIOU, M. ROCHE, M. SNYERS,
Mme VINCON,

EXCUSES AVEC POUVOIRS : Mme ABELIN GENEVOIS à M. GENEVOIS, M. BOIS à Mme
FLORES, M. MOYNE-BRESSAND à Mme DESMURS-
COLLOMB,

M. CASTOR Florian a été élu secrétaire.

D2024_051

CRÉATION ET COMPOSITION DE LA COMMISSION MUNICIPALE « SANTE / SOCIAL »

Vu l'article L2121-22 du code général des collectivités territoriales,

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-22 du CGCT, madame la maire propose au
conseil municipal la création de la commission municipale « Santé / Social ».

Membres :

- Kariman ABELIN GENEVOIS
- Julie-Isabelle JEANSONNE CASTANEDA
- Pierre-Yves BOIS
- Philippe FRANCOIS
- Azucena HERNANDEZ
- Virginie DESMURS-COLLOMB

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DÉCIDE** la création de la commission municipale « Santé / Social »
- **APPROUVE** la composition de cette commission par les membres inscrits dans la présente
délibération

Ainsi délibéré les jour, mois et an ci-dessus

Pour extrait conforme

La maire,



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux-mil-vingt-quatre, le 17 juin à 19h00
le Conseil Municipal de la Commune de CREMIEU
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de madame
Isabelle FLORES, maire,

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 23

Date de convocation du Conseil Municipal : le 12 juin 2024

PRÉSENTS : Mme FLORES, M. BALEH, M. BALEH, Mme BERCHOUX, M. CASTOR, Mme
DECHERF, Mme DESMURS-COLLOMB, Mme DUTHEIL, Mme FAVRE, M.
FRANCOIS, M. GENEVOIS, M. GEOFFRAY, M. GRECIET, Mme HERNANDEZ, Mme
JEANSONNE CASTANEDA, Mme MULARD, M. RIOU, M. ROCHE, M. SNYERS,
Mme VINCON,

EXCUSES AVEC POUVOIRS : Mme ABELIN GENEVOIS à M. GENEVOIS, M. BOIS à Mme
FLORES, M. MOYNE-BRESSAND à Mme DESMURS-
COLLOMB,

M. CASTOR Florian a été élu secrétaire.

D2024_052

CRÉATION ET COMPOSITION DE LA COMMISSION MUNICIPALE « ATTRACTIVITE ECONOMIQUE »

Vu l'article L2121-22 du code général des collectivités territoriales,

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-22 du CGCT, madame la maire propose au
conseil municipal la création de la commission municipale « Attractivité économique ».

Membres :

- Alain SNYERS
- Danièle DECHERF
- Joris BALEH
- Azucena HERNANDEZ
- Florian CASTOR

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DÉCIDE** la création de la commission municipale « Attractivité économique »
- **APPROUVE** la composition de cette commission par les membres inscrits dans la présente
délibération

Ainsi délibéré les jour, mois et an ci-dessus

Pour extrait conforme

La maire,



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux-mil-vingt-quatre, le 17 juin à 19h00
le Conseil Municipal de la Commune de CREMIEU
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de madame
Isabelle FLORES, maire,

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 23

Date de convocation du Conseil Municipal : le 12 juin 2024

PRÉSENTS : Mme FLORES, M. BALEH, M. BALEH, Mme BERCHOUX, M. CASTOR, Mme
DECHERF, Mme DESMURS-COLLOMB, Mme DUTHEIL, Mme FAVRE, M.
FRANCOIS, M. GENEVOIS, M. GEOFFRAY, M. GRECIET, Mme HERNANDEZ, Mme
JEANSONNE CASTANEDA, Mme MULARD, M. RIOU, M. ROCHE, M. SNYERS,
Mme VINCON,

EXCUSES AVEC POUVOIRS : Mme ABELIN GENEVOIS à M. GENEVOIS, M. BOIS à Mme
FLORES, M. MOYNE-BRESSAND à Mme DESMURS-
COLLOMB,

M. CASTOR Florian a été élu secrétaire.

D2024_053

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Vu les articles L1411-5 et L1414-2 du CGCT,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DÉSIGNE** les membres suivants pour composer la commission d'appel d'offres :
 - **Présidence** :
Isabelle FLORES
 - **Délégués titulaires** :
Philippe GRECIET
Elisabeth FAVRE
Joris BALEH
 - **Délégués suppléants** :
Claire DUTHEIL
Azucena HERNANDEZ
Florian CASTOR

Ainsi délibéré les jour, mois et an ci-dessus

Pour extrait conforme

La maire,



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux-mil-vingt-quatre, le 17 juin à 19h00
le Conseil Municipal de la Commune de CREMIEU
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de madame
Isabelle FLORES, maire,

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 23

Date de convocation du Conseil Municipal : le 12 juin 2024

PRÉSENTS : Mme FLORES, M. BALEH, M. BALEH, Mme BERCHOUX, M. CASTOR, Mme
DECHERF, Mme DESMURS-COLLOMB, Mme DUTHEIL, Mme FAVRE, M.
FRANCOIS, M. GENEVOIS, M. GEOFFRAY, M. GRECIET, Mme HERNANDEZ, Mme
JEANSONNE CASTANEDA, Mme MULARD, M. RIOU, M. ROCHE, M. SNYERS,
Mme VINCON,

EXCUSES AVEC POUVOIRS : Mme ABELIN GENEVOIS à M. GENEVOIS, M. BOIS à Mme
FLORES, M. MOYNE-BRESSAND à Mme DESMURS-
COLLOMB,

M. CASTOR Florian a été élu secrétaire.

D2024_054

DÉSIGNATION DÉLÉGUÉ COMMUNAL TE38

Vu l'article L5721-2 du CGCT,

Considérant l'adhésion de la commune de Crémieu au TE 38,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DÉSIGNE** M. Pascal ROCHE comme délégué titulaire et Florian CASTOR comme délégué suppléant du conseil municipal de Crémieu au sein du TE38.

Ainsi délibéré les jour, mois et an ci-dessus

Pour extrait conforme

La maire,



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux-mil-vingt-quatre, le 17 juin à 19h00
le Conseil Municipal de la Commune de CREMIEU
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de madame
Isabelle FLORES, maire,

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 23
Date de convocation du Conseil Municipal : le 12 juin 2024

PRÉSENTS : Mme FLORES, M. BALEH, M. BALEH, Mme BERCHOUX, M. CASTOR, Mme
DECHERF, Mme DESMURS-COLLOMB, Mme DUTHEIL, Mme FAVRE, M.
FRANCOIS, M. GENEVOIS, M. GEOFFRAY, M. GRECIET, Mme HERNANDEZ, Mme
JEANSONNE CASTANEDA, Mme MULARD, M. RIOU, M. ROCHE, M. SNYERS,
Mme VINCON,

EXCUSES AVEC POUVOIRS : Mme ABELIN GENEVOIS à M. GENEVOIS, M. BOIS à Mme
FLORES, M. MOYNE-BRESSAND à Mme DESMURS-
COLLOMB,

M. CASTOR Florian a été élu secrétaire.

D2024_055

DÉSIGNATION DÉLÉGUÉ COMMUNAL SYCLUM

Vu l'article L5721-2 du CGCT,

Considérant l'adhésion de la commune de Crémieu au SYCLUM (syndicat intercommunal de
collecte et de traitement des ordures ménagères de la région de Morestel),

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DÉSIGNE** Mme Elisabeth FAVRE comme déléguée titulaire et M. Philippe FRANCOIS
comme délégué suppléant du conseil municipal de Crémieu au sein du SYCLUM.

Ainsi délibéré les jour, mois et an ci-dessus
Pour extrait conforme
La maire,



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux-mil-vingt-quatre, le 17 juin à 19h00
le Conseil Municipal de la Commune de CREMIEU
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de madame
Isabelle FLORES, maire,

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 23
Date de convocation du Conseil Municipal : le 12 juin 2024

PRÉSENTS : Mme FLORES, M. BALEH, M. BALEH, Mme BERCHOUX, M. CASTOR, Mme
DECHERF, Mme DESMURS-COLLOMB, Mme DUTHEIL, Mme FAVRE, M.
FRANCOIS, M. GENEVOIS, M. GEOFFRAY, M. GRECIET, Mme HERNANDEZ, Mme
JEANSONNE CASTANEDA, Mme MULARD, M. RIOU, M. ROCHE, M. SNYERS,
Mme VINCON,

EXCUSES AVEC POUVOIRS : Mme ABELIN GENEVOIS à M. GENEVOIS, M. BOIS à Mme
FLORES, M. MOYNE-BRESSAND à Mme DESMURS-
COLLOMB,

M. CASTOR Florian a été élu secrétaire.

D2024_056

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S.) REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE

Vu l'article L 123-6 du code de l'action sociale et des familles,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **FIXE** à 8 le nombre de membres du conseil d'administration du centre communal d'action sociale,
- **DÉSIGNE** comme représentants de la commune au centre communal d'action sociale :
 - Pierre-Yves BOIS
 - Julie-Isabelle JEANSONNE CASTANEDA
 - Claire DUTHEIL
 - Azucena HERNANDEZ

Ainsi délibéré les jour, mois et an ci-dessus
Pour extrait conforme
La maire,



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux-mil-vingt-quatre, le 17 juin à 19h00
le Conseil Municipal de la Commune de CREMIEU
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de madame
Isabelle FLORES, maire,

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 23

Date de convocation du Conseil Municipal : le 12 juin 2024

PRÉSENTS : Mme FLORES, M. BALEH, M. BALEH, Mme BERCHOUX, M. CASTOR, Mme
DECHERF, Mme DESMURS-COLLOMB, Mme DUTHEIL, Mme FAVRE, M.
FRANCOIS, M. GENEVOIS, M. GEOFFRAY, M. GRECIET, Mme HERNANDEZ, Mme
JEANSONNE CASTANEDA, Mme MULARD, M. RIOU, M. ROCHE, M. SNYERS,
Mme VINCON,

EXCUSES AVEC POUVOIRS : Mme ABELIN GENEVOIS à M. GENEVOIS, M. BOIS à Mme
FLORES, M. MOYNE-BRESSAND à Mme DESMURS-
COLLOMB,

M. CASTOR Florian a été élu secrétaire.

D2024_057

SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MIXTE DE LA VILLE DE CREMIEU REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et après vote :

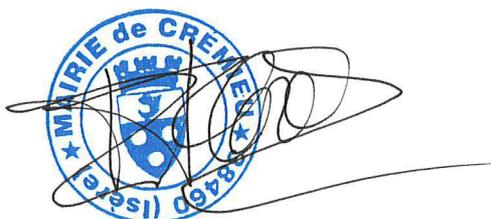
Pour : 20

Abstention : 3

- **DÉSIGNE** comme représentants de la commune au sein du conseil d'administration de la
société d'économie mixte de la ville de Crémieu :

- Isabelle FLORES
- Alain SNYERS
- Patrick BALEH
- Pierre-Yves BOIS

Ainsi délibéré les jour, mois et an ci-dessus
Pour extrait conforme
La maire,



The image shows a circular official stamp of the Municipality of Crémieu, France. The stamp contains the text 'Mairie de CREMIEU' and '38460 (Isère)'. A handwritten signature in black ink is written over the stamp.

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux-mil-vingt-quatre, le 17 juin à 19h00
le Conseil Municipal de la Commune de CREMIEU
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de madame
Isabelle FLORES, maire,

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 23
Date de convocation du Conseil Municipal : le 12 juin 2024

PRÉSENTS : Mme FLORES, M. BALEH, M. BALEH, Mme BERCHOUX, M. CASTOR, Mme
DECHERF, Mme DESMURS-COLLOMB, Mme DUTHEIL, Mme FAVRE, M.
FRANCOIS, M. GENEVOIS, M. GEOFFRAY, M. GRECIET, Mme HERNANDEZ, Mme
JEANSONNE CASTANEDA, Mme MULARD, M. RIOU, M. ROCHE, M. SNYERS,
Mme VINCON,

EXCUSES AVEC POUVOIRS : Mme ABELIN GENEVOIS à M. GENEVOIS, M. BOIS à Mme
FLORES, M. MOYNE-BRESSAND à Mme DESMURS-
COLLOMB,

M. CASTOR Florian a été élu secrétaire.

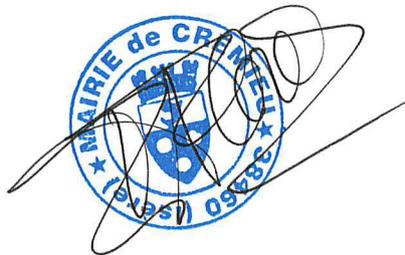
D2024_058

COMITE DE JUMELAGE REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DÉSIGNE** comme délégués titulaires de la commune au comité de jumelage :
 - Isabelle FLORES
 - Sébastien GEOFFRAY

Ainsi délibéré les jour, mois et an ci-dessus
Pour extrait conforme
La maire,



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux-mil-vingt-quatre, le 17 juin à 19h00
le Conseil Municipal de la Commune de CREMIEU
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de madame
Isabelle FLORES, maire,

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 23
Date de convocation du Conseil Municipal : le 12 juin 2024

PRÉSENTS : Mme FLORES, M. BALEH, M. BALEH, Mme BERCHOUX, M. CASTOR, Mme
DECHERF, Mme DESMURS-COLLOMB, Mme DUTHEIL, Mme FAVRE, M.
FRANCOIS, M. GENEVOIS, M. GEOFFRAY, M. GRECIET, Mme HERNANDEZ, Mme
JEANSONNE CASTANEDA, Mme MULARD, M. RIOU, M. ROCHE, M. SNYERS,
Mme VINCON,

EXCUSES AVEC POUVOIRS : Mme ABELIN GENEVOIS à M. GENEVOIS, M. BOIS à Mme
FLORES, M. MOYNE-BRESSAND à Mme DESMURS-
COLLOMB,

M. CASTOR Florian a été élu secrétaire.

D2024_059

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE REPRÉSENTANT DE LA COMMUNE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DÉSIGNE** comme représentant(e) de la commune au sein du ministère de la défense :
- Virginie DESMURS-COLLOMB

Ainsi délibéré les jour, mois et an ci-dessus
Pour extrait conforme
La maire,



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux-mil-vingt-quatre, le 17 juin à 19h00
le Conseil Municipal de la Commune de CREMIEU
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de madame
Isabelle FLORES, maire,

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 23
Date de convocation du Conseil Municipal : le 12 juin 2024

PRÉSENTS : Mme FLORES, M. BALEH, M. BALEH, Mme BERCHOUX, M. CASTOR, Mme
DECHERF, Mme DESMURS-COLLOMB, Mme DUTHEIL, Mme FAVRE, M.
FRANCOIS, M. GENEVOIS, M. GEOFFRAY, M. GRECIET, Mme HERNANDEZ, Mme
JEANSONNE CASTANEDA, Mme MULARD, M. RIOU, M. ROCHE, M. SNYERS,
Mme VINCON,

EXCUSES AVEC POUVOIRS : Mme ABELIN GENEVOIS à M. GENEVOIS, M. BOIS à Mme
FLORES, M. MOYNE-BRESSAND à Mme DESMURS-
COLLOMB,

M. CASTOR Florian a été élu secrétaire.

D2024_060

COMMISSION DE SECURITE **REPRÉSENTANT DE LA COMMUNE**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DÉSIGNE** Mme Gaëlle MULARD comme déléguée titulaire de la commune au sein de la
commission de sécurité et Mme Virginie DESMURS-COLLOMB comme délégué(e)
suppléant(e).

Ainsi délibéré les jour, mois et an ci-dessus
Pour extrait conforme
La maire,



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux-mil-vingt-quatre, le 17 juin à 19h00
le Conseil Municipal de la Commune de CREMIEU
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de madame
Isabelle FLORES, maire,

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 23

Date de convocation du Conseil Municipal : le 12 juin 2024

PRÉSENTS : Mme FLORES, M. BALEH, M. BALEH, Mme BERCHOUX, M. CASTOR, Mme
DECHERF, Mme DESMURS-COLLOMB, Mme DUTHEIL, Mme FAVRE, M.
FRANCOIS, M. GENEVOIS, M. GEOFFRAY, M. GRECIET, Mme HERNANDEZ, Mme
JEANSONNE CASTANEDA, Mme MULARD, M. RIOU, M. ROCHE, M. SNYERS,
Mme VINCON,

EXCUSES AVEC POUVOIRS : Mme ABELIN GENEVOIS à M. GENEVOIS, M. BOIS à Mme
FLORES, M. MOYNE-BRESSAND à Mme DESMURS-
COLLOMB,

M. CASTOR Florian a été élu secrétaire.

D2024_061

EPHAD DE CREMIEU REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et après vote :

• **DÉSIGNE :**

- Pierre-Yves BOIS
- Philippe FRANCOIS
- Alain MOYNE-BRESSAND

Comme représentants titulaire de la commune au sein du conseil d'administration de l'EPHAD
de Crémieu, et :

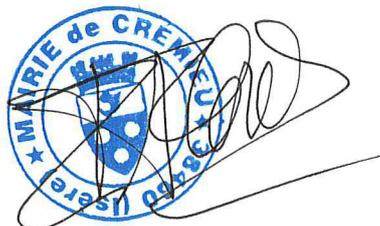
- Azucena HERNANDEZ

Comme représentant(e) suppléant(e),

Ainsi délibéré les jour, mois et an ci-dessus

Pour extrait conforme

La maire,



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux-mil-vingt-quatre, le 17 juin à 19h00
le Conseil Municipal de la Commune de CREMIEU
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de madame
Isabelle FLORES, maire,

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 23

Date de convocation du Conseil Municipal : le 12 juin 2024

PRÉSENTS : Mme FLORES, M. BALEH, M. BALEH, Mme BERCHOUX, M. CASTOR, Mme
DECHERF, Mme DESMURS-COLLOMB, Mme DUTHEIL, Mme FAVRE, M.
FRANCOIS, M. GENEVOIS, M. GEOFFRAY, M. GRECIET, Mme HERNANDEZ, Mme
JEANSONNE CASTANEDA, Mme MULARD, M. RIOU, M. ROCHE, M. SNYERS,
Mme VINCON,

EXCUSES AVEC POUVOIRS : Mme ABELIN GENEVOIS à M. GENEVOIS, M. BOIS à Mme
FLORES, M. MOYNE-BRESSAND à Mme DESMURS-
COLLOMB,

M. CASTOR Florian a été élu secrétaire.

D2024_062

COLLEGE LAMARTINE REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et après vote :

Pour : 21

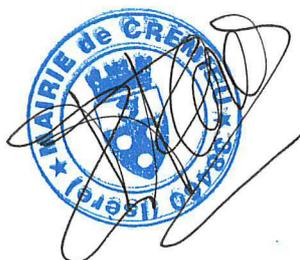
Abstention : 2

- **DÉSIGNE** comme délégué titulaire de la commune au sein du conseil d'administration du
collège :
 - Christophe GENEVOIS
- **DÉSIGNE** comme déléguée suppléante de la commune au sein du conseil d'administration
du collège :
 - Julie-Isabelle JEANSONNE CASTANEDA

Ainsi délibéré les jour, mois et an ci-dessus

Pour extrait conforme

La maire,



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux-mil-vingt-quatre, le 17 juin à 19h00
le Conseil Municipal de la Commune de CREMIEU
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de madame
Isabelle FLORES, maire,

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 23

Date de convocation du Conseil Municipal : le 12 juin 2024

PRÉSENTS : Mme FLORES, M. BALEH, M. BALEH, Mme BERCHOUX, M. CASTOR, Mme
DECHERF, Mme DESMURS-COLLOMB, Mme DUTHEIL, Mme FAVRE, M.
FRANCOIS, M. GENEVOIS, M. GEOFFRAY, M. GRECIET, Mme HERNANDEZ, Mme
JEANSONNE CASTANEDA, Mme MULARD, M. RIOU, M. ROCHE, M. SNYERS,
Mme VINCON,

EXCUSES AVEC POUVOIRS : Mme ABELIN GENEVOIS à M. GENEVOIS, M. BOIS à Mme
FLORES, M. MOYNE-BRESSAND à Mme DESMURS-
COLLOMB,

M. CASTOR Florian a été élu secrétaire.

D2024_063

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU GYMNASE DU COLLEGE LAMARTINE REPRESENTANTS DE LA COMMUNE

Vu l'article L5721-2 du CGCT,

Considérant l'adhésion de la commune de Crémieu au syndicat intercommunal du gymnase du
collège Lamartine,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DÉSIGNE** comme délégués titulaires :
 - Christophe GENEVOIS
 - Patrick BALEH
- **DÉSIGNE** comme délégués suppléants :
 - Isabelle FLORES
 - Sébastien GEOFFRAY

Ainsi délibéré les jour, mois et an ci-dessus
Pour extrait conforme
La maire,



EXTRAIT DU REGISTRE**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux-mil-vingt-quatre, le 17 juin à 19h00
le Conseil Municipal de la Commune de CREMIEU
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de madame
Isabelle FLORES, maire,

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 23
Date de convocation du Conseil Municipal : le 12 juin 2024

PRÉSENTS : Mme FLORES, Mme ABELIN GENEVOIS, M. BALEH, M. BALEH, Mme
BERCHOUX, M. CASTOR, Mme DECHERF, Mme DESMURS-COLLOMB, Mme
DUTHEIL, Mme FAVRE, M. FRANCOIS, M. GENEVOIS, M. GEOFFRAY, M.
GRECIET, Mme HERNANDEZ, Mme JEANSONNE CASTANEDA, Mme MULARD,
M. RIOU, M. ROCHE, M. SNYERS, Mme VINCON,

EXCUSES AVEC POUVOIRS : M. BOIS à Mme FLORES, M. MOYNE-BRESSAND à Mme
DESMURS-COLLOMB,

M. CASTOR Florian a été élu secrétaire.

D2024_064

TARIFS FÊTE DES MÉDIEVALES

Il est proposé au conseil municipal d'abroger la délibération D2024_035 du 29/04/2024 relative aux
tarifs de la fête des Médiévales 2024 de Crémieu et d'adopter de nouveaux tarifs pour cette
manifestation :

L'entrée des Médiévales :

- Gratuit

Pour tous les spectacles : en journée et en soirée, samedi et dimanche : paiement en ligne et
sur place

- De 0 à 5 ans : Gratuit
- De 5 à 10 ans : 5 €
- Plus de 10 ans : 10 €
- Samedi spectacle fauconnerie séance 1 - de 5 à 10 ans – 5 € : ticket vert clair
- Samedi spectacle fauconnerie séance 1 - plus de 10 ans – 10 € : ticket vert foncé
- Samedi spectacle fauconnerie séance 2 - de 5 à 10 ans – 5 € : ticket bleu clair
- Samedi spectacle fauconnerie séance 2 - plus de 10 ans – 10 € : ticket bleu foncé
- Samedi spectacle chevalerie équestre – de 5 à 10 ans – 5 € : mauve
- Samedi spectacle chevalerie équestre – plus de 10 ans – 10 € : violet
- Samedi spectacle nocturne – de 5 à 10 ans – 5 € : ticket orange
- Samedi spectacle nocturne – plus de 10 ans – 10 € : ticket rouge
- Dimanche spectacle fauconnerie séance 1 - de 5 à 10 ans – 5 € : ticket rose clair
- Dimanche spectacle fauconnerie séance 1 - plus de 10 ans – 10 € : ticket rose foncé
- Dimanche spectacle fauconnerie séance 2 - de 5 à 10 ans – 5 € : ticket jaune clair
- Dimanche spectacle fauconnerie séance 2 - plus de 10 ans – 10 € : ticket jaune foncé
- Dimanche spectacle chevalerie équestre – de 5 à 10 ans – 5 € : ticket kaki clair
- Dimanche spectacle chevalerie équestre – plus de 10 ans – 10 € : ticket kaki foncé

Repas sous la halle : tarif unique 20 € - paiement en ligne et sur place

- samedi soir ticket gris foncé
- dimanche 12h ticket gris clair

Parkings : tarif unique 5 € - paiement en ligne et sur place

- Samedi ticket blanc
- Dimanche ticket beige

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et après vote :

Pour : 18

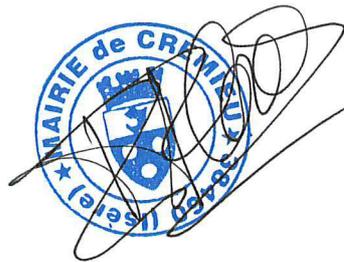
Abstention : 5

- **ABROGE** la délibération n° D2024_035 du 29 avril 2024 relative aux tarifs de la fête des Médiévales pour l'année 2024,
- **APPROUVE** les tarifs énoncés ci-dessus.

Ainsi délibéré les jour, mois et an ci-dessus

Pour extrait conforme

La maire,



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux-mil-vingt-quatre, le 17 juin à 19h00
le Conseil Municipal de la Commune de CREMIEU
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de madame
Isabelle FLORES, maire,

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 23
Date de convocation du Conseil Municipal : le 12 juin 2024

PRÉSENTS : Mme FLORES, Mme ABELIN GENEVOIS, M. BALEH, M. BALEH, Mme
BERCHOUX, M. CASTOR, Mme DECHERF, Mme DESMURS-COLLOMB, Mme
DUTHEIL, Mme FAVRE, M. FRANCOIS, M. GENEVOIS, M. GEOFFRAY, M.
GRECIET, Mme HERNANDEZ, Mme JEANSONNE CASTANEDA, Mme MULARD,
M. RIOU, M. ROCHE, M. SNYERS, Mme VINCON,

EXCUSES AVEC POUVOIRS : M. BOIS à Mme FLORES, M. MOYNE-BRESSAND à Mme
DESMURS-COLLOMB,

M. CASTOR Florian a été élu secrétaire.

D2024_065

TIRAGE AU SORT DES JURES D'ASSISES

Madame la maire rappelle aux membres du conseil municipal qu'en application du code de
procédure pénale, il est demandé aux communes de procéder au tirage au sort des personnes
susceptibles de siéger en qualité de juré d'assises.

La répartition du nombre total de jurés pour la commune de Crémieu s'élève à 3 personnes.
Toutefois le nombre de noms à tirer au sort doit être le triple de celui-ci, fixé par arrêté préfectoral.

Suite au tirage au sort à partir de la liste électorale, le Conseil Municipal délibère et désigne en
qualité de jurés d'assises, les personnes suivantes :

- M. MONTAGNON Laurent
- M. FORTUNIER Christophe
- Mme DOS SANTOS Catia Marina
- M. BOUVARD Gilles Jean
- M. FACCIOLI Olivier Richard
- Mme MARGUET / GLAUME Sophie Anne
- M. STENGEL Matthieu
- M. ARMANET William Luc
- Mme DECOUTTERE / BAUDIN Yvette Marie Madeleine

Ainsi délibéré les jour, mois et an ci-dessus
Pour extrait conforme
La maire,

